

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DECS	Date	22 septembre 2023
Numéro	23.234	Heure	10h59

Auteur-e(s) : Groupe libéral-radical	
Titre : Projet de loi modifiant la loi sur l'harmonisation et la coordination des prestations sociales (LHaCoPS)	
Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition de la commission... décède : Article premier La loi sur l'harmonisation et la coordination des prestations sociales (LHaCoPS), du 23 février 2005, est modifiée comme suit : <i>Art. 6, al. 3</i> ³Le revenu déterminant tient compte des prestations accordées aux membres de l'unité économique de référence et, le cas échéant, de celles auxquelles ils ont renoncé <u>en ne mettant pas toute leur capacité de gain à contribution</u>. Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif. Art. 3 Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à la promulgation de la présente loi, qui entre en vigueur dès sa promulgation.	
Neuchâtel, le	Au nom du Grand Conseil : La présidente, Le secrétaire général,
Motivation (facultatif) :	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Sandra Menoud		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Alexis Maire	Quentin Di Meo	Andreas Jurt
Damien Humbert-Droz	Michel Zurbuchen	Francis Krähenbühl
Nadia Chassot	Corinne Schaffner	Mary-Claude Fallet
Hermann Frick	Martial Robert-Nicoud	Béatrice Haeny
Ludovic Kuntzer	Vincent Martinez	